

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 SEPTEMBRE 2019

Étaient présents : Mme DUBOIS (Proc de Mme GONDRY). MM. MARTIN. JAKUBOWSKI. Mmes MEQUIGNON. NOBLE. (Proc de Mme MILLER) COURTIN. (Proc. De M. SMURAGA) MALECKI. MM. VANDERSTEEN. (Proc de Mme WOS) PRETTRE. Mme BRUYER. MM RUCAR. (Proc. de M. JUSZCZAK). HAGE (Proc de Mme VAN HEGHE). Mme PECRIAUX. M. COOL Mme MAGDELON. M. FRANCONVILLE. (Proc. de Mme BARLET) Mmes DEHAENE. SIMON. M. RICHARD Jean-Claude

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents, excusés : Mmes. MILLER. VAN HEGHE. WOS. BARLET. GONDRY. MM SMURAGA. JUSZCZAK.

Étaient absents : MM. RICHARD Denis. CASTIEN. Mme SENECHAL.

ORDRE DU JOUR

1 - Appel

2 - Désignation du secrétaire de séance

3 - Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 Juin 2019

4 - Compte rendu des décisions du Maire

5 - Subvention complémentaire Futsal club Dourgeois

6 - Primes accordées pour les Noces d'Or - Diamant - Palissandre et de Platine -
Tarification -

7 - Rétrocession à la Ville concession funéraire famille MATAGNE

8 - Rétrocession à la Ville concession funéraire famille GAC

9 - « Bassin Urbain à Dynamiser » dispositif d'exonération de Taxe Foncière sur les propriétés bâties

10 - Dotation de Solidarité Urbaine 2018 - Rapport d'utilisation -

11 - Personnel Communal - Modification du Tableau des Effectifs -

12 - Personnel Communal - Création de postes dans le cadre du dispositif « Parcours Emplois Compétences »

13 - Convention entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Ville de Dourges pour le développement des séjours enfants

14 - Convention d'Objectifs et de Financement « Prestation de Service Unique » de la halte-garderie « Les Coccinelles » - Avenant -

15 - Contrat Enfance Jeunesse - Convention avec la Caf d'Arras -

16 - Colonies Hiver 2020

17 - Centre Ados Loisirs 12-17 ans - Modification -

18 - Régie de recettes - Centre de Loisirs Petites Vacances 12 - 17 ans et Ados Été (12 - 17 ans) - Modification -

- 19 - Règlement de Fonctionnement de la Halte-Garderie « Les Coccinelles » - Actualisation -
- 20 - Modification des Statuts de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin - Prise d'une nouvelle compétence optionnelle « Action Sociale d'Intérêt Communautaire »
- 21 - Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) dans le cadre du transfert à la communauté d'agglomération Hénin-Carvin de la compétence « politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire »
- 22 - Convention EPF « Dourges - Rue Roger Salengro » - Cession du terrain à la société NOREVIE -
- 23 - Cession du foncier bâti, sis 49 rue Roger Salengro à la société NOREVIE
- 24 - Dérogation au repos dominical des commerces de détail - Avis du Conseil Municipal -
- 25 - « Préservons l'environnement de notre territoire - Gardons nos Communes propres » - Motion du Conseil Municipal -
- 26 - Compte-rendu des Commissions

Madame le Maire ouvre la séance et salue l'Assemblée.

1 – Appel

Madame le Maire procède à l'appel. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

2 - Désignation du secrétaire de séance

Madame Mireille PECRIAUX est désignée secrétaire de séance.

3 - Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 Juin 2019

Le Compte Rendu est adopté par 18 voix Pour, 2 Contre et 6 Abstentions.

4 – Compte rendu des décisions du Maire

Le Conseil Municipal prend acte des décisions.

5 – Subvention complémentaire Futsal club Dourgeois

Le Conseil Municipal, à l'Unanimité, décide d'accorder à l'Association Futsal-Club Dourgeois, la subvention annuelle de 500 € et une subvention exceptionnelle de 2 000,00 €.

6 - Primes accordées pour les Noces d'Or - Diamant - Palissandre et de Platine - Tarification -

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer une tarification pour les Noces de Palissandre et de Platine et d'ajuster les deux primes existantes, comme suit :

- Noces d'Or : 50 €,
- Noces de Diamant : 60 €,
- Noces de Palissandre : 70 €,
- Noces de Platine : 80 €.

7 - Rétrocession à la Ville concession funéraire famille MATAGNE

Le Conseil Municipal, à l'Unanimité, décide de rembourser à Monsieur et Madame MATAGNE André et Jocelyne la somme de **325,33 €** pour la rétrocession à la Ville de la concession funéraire trentenaire acquise le 04 Avril 2013, dans le columbarium Bloc VI Case 1 acte 86C.

8 - Rétrocession à la Ville concession funéraire famille GAC

Le Conseil Municipal, à l'Unanimité, décide de rembourser à Monsieur et Madame GAC Joseph et Monique la somme de **81,33 €** pour la rétrocession à la Ville de la concession funéraire trentenaire acquise le 10 Juin 1995, dans le columbarium Bloc II Case 1 acte 13C.

9 - « Bassin Urbain à Dynamiser » dispositif d'exonération de Taxe Foncière sur les propriétés bâties

Le Conseil Municipal, à l'Unanimité, décide d'instaurer l'exonération de Taxe Foncière sur les propriétés bâties, pour une période de 7 ans, et pour la part non exonérée en application du I de l'article 1383 F du Code Général des Impôts, pour les immeubles situés dans les bassins urbains à dynamiser et rattachés à un établissement remplissant les conditions pour bénéficier de l'exonération de cotisation foncière des entreprises prévue à l'article 1466 B du Code Général des Impôts.

10 - Dotation de Solidarité Urbaine 2018 - Rapport d'utilisation -

Le Conseil Municipal, à l'Unanimité, prend acte de la présentation du rapport d'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine attribuée à la Commune pour un montant de **213 139 €** au titre de l'exercice 2018.

11 - Personnel Communal - Modification du Tableau des Effectifs -

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'ouvrir au tableau des effectifs un poste permanent de direction d'accueil de loisirs et d'encadrement périscolaire au grade d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 01 Octobre 2019.

12 - Personnel Communal - Création de postes dans le cadre du dispositif « Parcours Emplois Compétences »

Le Conseil Municipal par 22 Voix Pour et 4 Abstentions, décide de créer 5 nouveaux postes dans le cadre du dispositif « Parcours Emplois Compétences » à compter du 1^{er} octobre 2019, pour une durée hebdomadaire de 20 heures.

13 - Convention entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Ville de Dourges pour le développement des séjours enfants

Le Conseil Municipal, à l'Unanimité, autorise la signature de la Convention de partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais intitulée « Développement Séjours Enfants » à compter du 1^{er} janvier 2020 et ce pour une durée de 1 an.

14 - Convention d'Objectifs et de Financement « Prestation de Service Unique » de la halte-garderie « Les Coccinelles » - Avenant -

Le Conseil Municipal, à l'Unanimité, autorise la signature de l'avenant à la Convention d'Objectifs et de Financement « Prestation de Service Unique » de la Halte-Garderie « Les Coccinelles ».

15 - Contrat Enfance Jeunesse - Convention avec la Caf d'Arras -

Le Conseil Municipal, à l'Unanimité, autorise la signature du Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales d'Arras, à compter du 1^{er} janvier 2019 et ce pour une durée de 4 ans.

16 - Colonies Hiver 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le séjour en colonies de vacances hiver 2020 proposé par le prestataire « Océane Voyages » à Lille :

- « Ski au Tyrol » (AUTRICHE) 8 - 17 ans
Du 15 au 22 février 2020 (8 jours)
Séjour + transport 749,00 €/enfant
- « Ski altitude et balade nordique » à Bellevaux (HAUTE-SAVOIE) 6 - 17 ans
Du 22 au 29 février 2020 (8 jours)
Séjour + transport 739,00 €/enfant

Et fixe le montant de la participation des parents à 299,60 € pour « Ski au Tyrol » (AUTRICHE), à 295,60€ pour « Ski altitude et balade Nordique » à Bellevaux (HAUTE-SAVOIE) avec un taux dégressif de 15,00 € pour le 2^{ème} enfant et de 20,00€ pour le 3^{ème} enfant de la même famille – dont 30,00 € à régler dès l'inscription. Cette participation sera modulée en fonction du Quotient Familial et les TICKETS Vacances délivrés par la Caisse d'Allocations Familiales dont le produit sera acquis à la Ville.

17 - Centre Ados Loisirs 12-17 ans - Modification -

Le Conseil Municipal, à l'Unanimité, décide de faire fonctionner le Centre Ados, hors vacances scolaires : le samedi de 14h00 à 17h00 à l'annexe gauche de l'espace culturel et sportif « Les Palombes » ; et **fixe** la tarification annuelle comme suit :

- Quotient familial inférieur ou égal à 617 € : **5 €**
- Quotient familial supérieur à 617 € : **6 €**
- Pour les adolescents venant de l'extérieur et non scolarisés dans un établissement scolaire dougeois : **les tarifs sont doublés.**

18 - Régie de recettes - Centre de Loisirs Petites Vacances 12 - 17 ans et Ados Été (12 - 17 ans) - Modification -

Le Conseil Municipal, à l'Unanimité, décide de modifier l'intitulé de la régie de recettes N° 53, comme suit : Régie de recettes pour l'encaissement de la participation des parents au Centre de Loisirs Ados 12-17 ans.

19 - Règlement de Fonctionnement de la Halte-Garderie « Les Coccinelles » - Actualisation -

Le Conseil Municipal, à l'Unanimité, adopte l'actualisation du Règlement de Fonctionnement de la Halte-Garderie « Les Coccinelles ».

20 - Modification des Statuts de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin - Prise d'une nouvelle compétence optionnelle « Action Sociale d'Intérêt Communautaire » -

Le Conseil Municipal, à l'Unanimité, décide d'approuver la délibération 19/058 du 27 Juin 2019 décidant de la prise de compétence « Action Sociale d'Intérêt Communautaire » et la modification des statuts de la CAHC.

21 - Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) dans le cadre du transfert à la communauté d'agglomération Hénin-Carvin de la compétence « politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté d'Agglomération Hénin Carvin du 27 Juin 2019, dans le cadre du transfert de la compétence « Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ».

22 - Convention EPF « Dourges - Rue Roger Salengro » - Cession du terrain à la société NOREVIE -

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise que la cession des parcelles cadastrées section AI N° 440 et 442 situées à l'angle des rues Roger Salengro et Colbert à Dourges et rattachées à la convention opérationnelle « Dourges - Rue Roger Salengro » soit réalisée au profit de la société NOREVIE.

23 - Cession du foncier bâti, sis 49 rue Roger Salengro à la société NOREVIE

Le Conseil Municipal, par 24 Voix Pour et 2 Abstentions, accepte la cession du foncier bâti sis 49 rue Roger Salengro à Dourges cadastré AI N° 441 d'une superficie de 363 m² au prix de 31 000,00 € HT au profit de la Société NOREVIE.

24 - Dérogation au repos dominical des commerces de détail - Avis du Conseil Municipal -

Le Conseil Municipal, à l'Unanimité, décide pour 2020, une ouverture dominicale des Commerces de détail les dimanches :

- 6, 13, 20 et 27 décembre (fêtes de fin d'année)

25 - « Préservons l'environnement de notre territoire - Gardons nos Communes propres » - Motion du Conseil Municipal -

Après Lecture de la Motion par Madame le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande à l'Etat :

- de donner aux communes les moyens d'appliquer la loi en renforçant le dispositif législatif punissant ces incivilités.
- de mettre en place, en lien avec d'autres collectivités, un véritable plan de lutte contre les dépôts sauvages afin d'éradiquer ce fléau de nos communes.
- de renforcer la protection des élu(e)s dans leur fonction, afin que de telles agressions ne se reproduisent plus jamais.

26 - Compte-rendu des Commissions

♦ **Madame Maryvonne COURTIN** rend compte des travaux de la Commission « Action Sociale - Séniors » du 05 Septembre 2019.

♦ **Madame Joseline NOBLE** rend compte des travaux de la Commission « Vie Scolaire, Petite Enfance, Jeunesse, Culture et Partenariat avec la Ville de Raszkow » du 11 Septembre 2019.

♦ **Monsieur André JAKUBOWSKI** rend compte des travaux de la Commission « Travaux - Environnement Urbain - Projet d'urbanisation » du 20 Septembre 2019.

♦ **Monsieur Pascal VANDERSTEEN** rend compte des travaux de la Commission « Sécurité, Animations Locales, Fêtes et Cérémonies » du 17 Septembre 2019.

Informations

Madame le Maire expose à l'Assemblée le programme de la visite des Elus à Raszkow en Août dernier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Un compte rendu de la réunion est adressé aux Conseillers Municipaux après contrôle rendu le 01 Octobre 2019 et sous la seule responsabilité du Maire.

Le Maire,
Jeanne-Marie DUBOIS



